



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Traduction

de l'Université Lille 3 – Sciences
humaines et sociales – Charles de
Gaulle

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Etablissement déposant : Université Lille 3 - Sciences humaines et sociales -
Charles de Gaulle

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Traduction

Domaine : Arts, lettres et langues et communication (ALLC)

Demande n° S3MA150008653

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Université de Charles de Gaulle, Lille 3 Villeneuve d'Ascq (UFR LLCE), Roubaix (UFR LEA).
- Délocalisation(s): /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

Le master *Traduction*, propose aux étudiants issus de la licence d'anglais (UFR LLCE) et de la licence de LEA, une formation à la traduction s'appuyant sur la maîtrise du français, de l'anglais et de langues étrangères telles que allemand, espagnol, italien, néerlandais, polonais, russe, suédois, l'ouverture du groupe étant conditionnée à l'effectif. Les débouchés professionnels sont au centre de cette mention qui regroupe deux formations anciennes et solides (MéLexTra et Traduction spécialisée multilingue) qui ont su s'imposer dans leur environnement universitaire et professionnel et souhaitent garder leur singularité. Les non-universitaires interviennent en nombre dans chacune des spécialités très réactives à leurs réseaux denses et variés d'entreprises. Adossées à l'EA 4074 CECILLE (Centre d'études en civilisations, langues et lettres étrangères) et à l'UMR 8163 STL (Savoirs, textes, langages) les spécialités regroupées dans la mention sensibilisent les étudiants à la méthodologie de la recherche mais, de fait, elles n'ont ouvert sur aucun doctorat.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention est un regroupement de deux spécialités issues de deux UFR (LCE, LEA) situées sur deux sites à 45 minutes l'un de l'autre. Leurs objectifs sont professionnels avant tout : former des traducteurs de haut niveau dans les domaines suivants : juridique et technique (JET), de l'adaptation cinématographique (TAC), de l'économie et de l'entreprise au sens large avec recours à la traduction assistée par ordinateur (Roubaix). Les formations sont étroitement liées à l'évolution des débouchés. Elles reposent sur une très bonne connaissance de deux langues dont le français et l'anglais (MéLexTra) et pour les étudiants de Traduction spécialisée multilingue (TSM) une, voire deux autres langues étrangères. Ces pré-requis, tous publics, font l'objet d'une sélection sur dossier et examen de niveau pour l'accès en M1. Les deux spécialités mutualisent en interne les enseignements théoriques et linguistiques et introduisent progressivement les contacts avec les futurs emplois grâce à un réseau de non-universitaires en activité, de stages (M1 et M2), de travaux au plus près de leur future activité. Les étudiants acquièrent l'usage de logiciels divers et de méthodes spécifiques propres aux secteurs visés.

Le regroupement autour de la traduction de deux formations solides qui se sont imposées par leur attractivité et l'insertion de leurs étudiants a fait émerger ce secteur ciblé à côté des mentions plus généralistes de langues-cultures ou langues étrangères appliquées. Traduisant essentiellement vers le français à destination de réseaux locaux ou d'organismes nationaux, la formation est en contact régulier et étroit avec eux à travers de nombreux intervenants non-universitaires qui intègrent la formation à part entière. La labellisation des formations est le résultat, pour chaque spécialité, de la qualité de ces liens : Société française de traducteurs, European master in translation. Les liens avec l'international n'ont pas été développés.

L'accès en M1 est contrôlé. Il se stabilise à 30 étudiants environ par spécialité (60 pour la mention) dont la moitié, semble-t-il, obtiennent le master. Les inscriptions prennent en compte la capacité d'emploi des secteurs correspondants : professions libérales (traducteurs techniques divers), traducteurs en agences, traducteurs liés à l'adaptation cinématographique et aux jeux vidéos, gestionnaires de projets en entreprise et spécialistes de la traduction assistée par ordinateur travaillant en équipe (localiseurs, réviseurs, post-éditeurs, responsables assurance qualité). La formation est lisible au sein de la profession et des associations dédiées. La formation à la recherche est intégrée grâce à l'adossement scientifique et à la présence de HDR dans les équipes, mais elle ne donne pas lieu à la poursuite en doctorat.

Le suivi des étudiants est assuré de manière régulière et réactive, y compris dans la phase de préparation à l'emploi par des équipes mixtes universitaires/non-universitaires. Il se fait à l'intérieur de chaque spécialité, de manière assumée et revendiquée, malgré les recommandations des experts de dynamiser la mention par delà les spécialités. Les étudiants sont sensibles à la qualité de la formation et à sa cohérence à l'égard des métiers auxquels elle prépare. Les conseils de perfectionnement envisagés ne sortent pas du niveau de la spécialité.

- Points forts :

- Solidité des formations, bonne attractivité, débouchés réels.
- Bon équilibre universitaires/non universitaires dans les équipes.
- Réseaux d'employeurs denses.
- Bonne évaluation par les étudiants.

- Points faibles :

- Pas de poursuite en thèse.
- Regroupement qui est une juxtaposition revendiquée des deux spécialités.
- Absence de liens internationaux.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait souhaitable de :

- Renforcer les liens internationaux.
- Activer les liens entre les deux spécialités, sans dénaturer celles-ci.



Evaluation par spécialité

MéLexTra (Métiers du lexique et de la traduction)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Charles de Gaulle, Lille 3 Villeneuve d'Ascq.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Elle se concentre sur l'anglais et le français, dont elle exige un très haut niveau de connaissance à travers deux parcours : *la traduction juridique et technique (JET) et la traduction et adaptation cinématographique (TAC)*. Il s'agit donc d'une formation très ciblée sur des secteurs et des métiers précis : auteurs de doublage, de sous-titrage, de jeux vidéo, traducteurs juridiques, techniques et paralittéraires. Le lien avec la recherche existe à travers l'adossment à l'EA 4074 Cécille, mais il est peu exploité pour ouvrir sur une poursuite en doctorat.

- Appréciation :

Cette spécialité a su profiter d'un créneau de traduction spécialisée dans un environnement plus généraliste. Ce créneau repose sur un lien réel avec l'environnement socio-économique du secteur qu'elle a su identifier et auquel elle s'adapte, d'une part en maintenant des relations constantes avec celui-ci, auquel elle fournit des cadres reconnus et fiables, d'autre part en intégrant à la formation des représentants de ces métiers en nombre supérieur (10) aux universitaires (8) et pour un total d'heures/étudiant de 241 sur 930. A la traduction juridique et technique (JET) qui est en soi spécialisée, mais ancienne et tournée vers la profession en libéral, s'est ajouté un éventail de métiers liés à une production cinématographique et vidéo anglophone massive (TAC) qui réactive les besoins. Cette adaptation est le fruit de la vigilance de l'équipe. Elle est également repérable dans le suivi des étudiants, leur insertion et, au résultat, dans l'attractivité de la spécialité dont témoigne le nombre de dossiers déposés (>200) pour la trentaine retenue. La formation à la recherche est présente quoique peu attractive pour les étudiants. Elle peut représenter une valeur ajoutée de même qu'une meilleure interaction avec l'autre spécialité de la mention.

- Points forts :

- Très bon équilibre universitaires/non-universitaires qui facilite le passage université-métiers.
- Projet en adéquation avec le contexte professionnel visé.
- Bon positionnement sur un secteur « traduction » repérable et repéré.
- Evaluation par les étudiants très positive.

- Points faibles :

- Trop peu de poursuite en doctorat.
- Manque de relations avec l'autre spécialité de la mention.
- Dimension internationale inexistante.

- Recommandations pour l'établissement :

L'incitation renouvelée à susciter des poursuites en doctorats, la consolidation de la mention et le recours aux réseaux internationaux présents en Sciences humaines et sociales (SHS) au sein de Lille 3 pourraient donner à cette spécialité comme à l'autre spécialité de la mention et à l'ensemble du secteur « Traduction » des atouts supplémentaires.



Traduction spécialisée multilingue (TSM)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Charles de Gaulle, Lille 3, UFR LEA à Roubaix.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger: /

- Présentation de la spécialité :

Comme son homologue de la mention, cette spécialité est centrée sur la traduction technique, mais son spectre professionnel est plus large et elle intègre deux langues sources dont l'anglais. La possibilité d'une troisième langue est encouragée. La maîtrise de la TAO, des logiciels spécialisés (localisation, PAO, multimédia, base de données terminologique, site web) ou bureautiques tend à s'imposer comme une référence. La formation tente de simuler pour l'étudiant les conditions d'exercice de son futur métier : véritables travaux de traduction, part importante des non-universitaires, démarche assurance qualité.

- Appréciation :

L'équipe est nombreuse (24 EC + 19 non-universitaires) et les UE un peu touffues en raison des sept langues préparées (plus anglais). La part des « professionnels » dans la formation représente 43 % des 2623 heures/étudiant. Ils assurent le passage progressif de l'université aux divers métiers au cours d'une formation dense en termes d'heures/étudiant et d'un stage en M2 de minimum cinq mois. La mutualisation s'effectue au sein de la spécialité, mais sans aucun élément commun avec l'autre spécialité. La distance entre les deux sites est l'argument invoqué. La formation correspond massivement (97 % des interrogés) à l'attente des étudiants et le taux d'insertion professionnelle est élevé. Les EC sont rattachés aux deux équipes de manière quasi égale, l'encadrement HDR est important (7 sur 24 EC), mais ce n'est pas au bénéfice de la formation doctorale qui n'est que potentielle. Curieusement, ce master multilingue n'entretient aucun lien à l'international.

- Points forts :

- Label EMT (European master in translation).
- Très bon équilibre universitaires/non-universitaires qui facilite le passage université-métiers.
- Bon positionnement « traduction ».
- Bonne insertion professionnelle.

- Points faibles :

- Trop peu de poursuites en doctorat avec sept HDR dans l'équipe.
- Manque de relations avec l'autre spécialité de la mention.
- Dimension internationale absente.

- Recommandations pour l'établissement :

L'incitation renouvelée à susciter des poursuites en doctorats, la consolidation de la mention et le recours aux réseaux internationaux présents en Sciences humaines et sociales (SHS) au sein de Lille 3 pourraient donner à cette spécialité comme à l'autre spécialité de la mention et à l'ensemble du secteur « Traduction » des atouts supplémentaires.



Observations de l'établissement

N° de dossier : S3MA150008653
Master mention Traduction

Réponse de l'équipe pédagogique

L'établissement remercie les experts de leur lecture attentive et reproduit ci-dessous les réponses de l'équipe pédagogique.

Le rapport d'évaluation par l'AERES du Master mention « Traduction » (Université Lille 3), s'il semble être sensible à la spécificité et à l'originalité des deux spécialités qui composent ladite mention et les comprendre, dans un contexte professionnel très précis (et détaillé dans le dossier transmis), revient par huit fois en ses quatre pages sur ce qu'il décrit comme son manque d'ouverture sur les études doctorales.

Cela nécessite commentaires :

- il est parfaitement clair et évident (dossiers d'inscription et lettres de motivation, enquêtes OFIVE diverses, etc.) que les objectifs des étudiants qui demandent à nous rejoindre sont avant tout et directement professionnels, c'est-à-dire qu'ils aspirent à commencer à exercer dans le secteur qu'ils ont choisi, souvent depuis longtemps, dès l'obtention de leur Master. Il est tout aussi clair que leur intérêt - de carrière, de réussite d'insertion, de notoriété dans les secteurs pertinents - est de s'intégrer le plus immédiatement possible après l'obtention de ce diplôme : l'expérience accumulée sur plusieurs décennies le confirme sans cesse. Nous méconnaîtrions gravement notre mission et les métiers auxquels nous formons si nous prétendions le contraire à nos étudiants

- il est tout aussi évident et clair que la plus-value apportée par un doctorat dans le domaine, en complément de ce Master, est, sur les marchés considérés et visés, malheureusement, nulle - ce qui, l'expérience le confirme encore une fois amplement, ne peut en aucun cas convaincre lesdits étudiants à « poursuivre en doctorat », malgré nos encouragements et la part de formation à et par la recherche dans le cursus. Par exemple, en MéLexTra, l'accent est mis en M1 sur le travail de recherche, ses intérêts et ses enjeux de tous ordres, ce qui est très apprécié, et toutes les manifestations scientifiques du laboratoire CECILLE, auquel la spécialité est adossée, sont partie intégrante de la formation des étudiants ; en TSM, l'organisation de journées d'études et de conférences auxquelles les étudiants assistent obligatoirement dans le cadre des cours (3 en 2013-2014) va également dans le sens de la sensibilisation à la recherche en traduction/traductologie. Toutes ces manifestations s'adressent aux étudiants des deux spécialités, comme aussi leur participation au projet de recherche CorTex (Corpus, Traduction, Exploration) coordonnée par l'un des co-responsables du Master. Cela est appelé à

constituer un véritable tronc commun de la mention dans le prochain quinquennal

- il est inexact de dire que « de fait, [les spécialités de la mention traduction] n'ont ouvert sur aucun doctorat » : dans des cas particuliers, des étudiants qui ont un projet professionnel et personnel différent, parce que des parcours différents, s'inscrivent en doctorat. C'est le cas de deux étudiants de MéLexTra cette année (qui seront suivis d'un troisième dans quelques mois) - cela est évoqué au §3 de la rubrique « Part de la formation à la recherche » (spécialité MéLexTra) dans le dossier transmis. Toutes précisions sur ce qui fait la particularité de ces étudiants (dont l'une a obtenu un contrat doctoral) peuvent/auraient pu être apportées : ils sont l'exception qui confirme la règle - que nous ne faisons pas. Il ne suffit pas de répéter que tout master est professionnel et de recherche pour que les étudiants qui ont choisi un master clairement professionnalisant (selon les anciennes appellations...) souhaitent se lancer dans une thèse de doctorat. Nos incitations sont contrées par la clarté d'un projet professionnel bâti souvent bien en amont et par la réalité, que nous connaissons, des métiers.

La mention d'« absence de liens internationaux » dans le rapport est très surprenante. Le Master TSM est membre du réseau EMT (European Master's in Translation) depuis 2009 et vient de demander le renouvellement de son label. L'octroi de la visite d'un traducteur de la commission européenne pour un séjour de 2 semaines en 2014 va également en ce sens. Enfin, le projet de recherche CorTEx est un projet de recherche international (collaborations avec les universités de Gand et d'Helsinki) et a notamment permis aux étudiants de rencontrer des chercheurs étrangers dans le cadre d'une journée d'étude sur les corpus. Enfin, nous pouvons rappeler qu'au moins l'un des deux stages à effectuer pendant le Master doit être effectué à l'étranger.

En outre, nous regrettons vivement que les chiffres fournis dans le dossier transmis aient été mal interprétés et exploités : le coût total de la formation (pp. 5 & 6 : toutes langues et options et tous parcours cumulés) est confondu avec le volume d'heures étudiant (p. 13 & p. 22 ; le format et les entêtes des tableaux sont pré-formatés). Il conviendrait que la formule « total d'heures/étudiant » ou « heures/étudiants » qui apparaît aux pages 3 et 4 du rapport soit remplacée par « total des heures dispensées par la formation », ou que le présentiel étudiant soit clairement et véritablement exprimé (559 ou 585,5 en MéLexTra, selon le parcours ; 963 en TSM (53% de professionnels)).

Par ailleurs, le rapport incite à la « consolidation de la mention », par quoi il semble entendre « activer les liens entre les deux spécialités, sans dénaturer celles-ci ». Nous prenons bonne note, et soulignons que c'est ce qui est proposé dans notre dossier, et qui est subordonné à l'octroi de moyens supplémentaires, faute de quoi notre formation, « solide », « ancienne et reconnue », se trouverait malheureusement diluée, ce que nous ne pouvons envisager, non plus que ceux que nous formons (enquêtes OFIVE, dossier du *Nouvel Observateur* « Les pépites des

Universités 2014 »). La mise en place du tronc commun recherche et professionnalisation évoqué plus haut va tout à fait dans ce sens. À cet égard, les responsables de la Mention et des spécialités aimeraient être éclairés sur les « atouts supplémentaires » mentionnés par les auteurs du rapport dans le paragraphe « Recommandations » : ils n'ont guère le sentiment qu'ils privent la formation des étudiants qui leur font confiance de quelque atout que ce soit - et ils consacrent le plus clair de leur temps à ladite formation afin d'éviter cela.



Presidence

Université Lille 3

Domaine universitaire
du Pont-de-Bois · BP 60149
59653 Villeneuve d'Ascq Cedex
Tél. : (33) 03 20 41 66 73
Télécopie : (33) 03 20 41 65 97
Mél. : presidence@univ-lille3.fr

www.univ-lille3.fr